

Questions au Feuilleton

2. Quel en était le total à la suite de la restructuration du ministère?

3. Quel est le coût prévu au budget du programme de réaffectations, au cours de l'année financière 1983-1984?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): 1. Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et la Commission de l'emploi et de l'immigration comptent 187 employés vulnérables dont 41 occupaient des postes qui sont passés de la Région de la capitale nationale à Bathurst par suite de la réinstallation du Fichier central et des divisions de l'enregistrement des employeurs et des rentes. Les autres ont été déplacés lors du fusionnement de l'ancien ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et de la Commission de l'assurance-chômage. A ce nombre viennent s'ajouter 112 fonctionnaires qui, à cause du fusionnement, ont vu leur poste reclassifié à un niveau inférieur et ont reçu le statut de «titulaire actuel privilégié».

2. L'intégration des employés et le fusionnement des postes se sont faits sur plusieurs années à la suite de l'adoption, en 1977, de la loi créant le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Pour cette raison, nous ne pouvons répondre à la deuxième partie de votre question.

3. Un agent (PE-2—\$24,260 à \$34,880) de l'Administration centrale travaillant à plein temps s'efforce de trouver des affectations aux intéressés.

LE SIGLE DE VIA RAIL

Question n° 5017—**M. Clark (Yellowhead):**

1. a) Quelles personnes ou agences travaillant dans quelles villes ont conçu le sigle et la signature de VIA Rail Canada Inc., b) combien et quand a-t-on payé ce service et tout service connexe à chaque agence?

2. Quels moyens VIA Rail a-t-elle pris pour empêcher que quelqu'un d'autre n'utilise son sigle ou sa signature au Canada ou à l'étranger?

3. VIA Rail est-elle représentée par des filiales, agents ou bureaux à l'étranger et, le cas échéant, dans quels pays et par quels autres filiales, agents ou bureaux?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): La réponse de la direction de VIA Rail Canada Inc. est la suivante:

1. a) Le sigle et la signature de VIA ont été conçus par la société ARC, de Montréal (Québec), en 1976.

b) Des montants totalisant \$15,000 ont été versés pour cette conception à l'ARC en janvier, février et mars 1976.

2. VIA Rail a fait enregistrer son sigle et sa signature au Canada et cherche actuellement à les déposer aussi aux États-Unis, en Europe et en Extrême-Orient.

3. VIA Rail est représentée par des agents généraux dans les pays suivants:

Thomas Cook Ltd.,
P.O. Box 36,
Peterborough,
Angleterre,
PE3 6SB.

Thistle Air Brokers Ltd.,
12 Nineyard Street,
Saltcoast,
Ayrshire,
Écosse,
KA2 15HS.

CN France,
1, rue Scribe,
Paris 75009,
France.

NRV Holiday B.V.,
Zeestraat 100-104,
2518AD La Haye,
Hollande (Pays-Bas).

Zeppelin-Tours,
Karistrasse 57,
D-7990 Friedrichshafen,
Allemagne de l'Ouest.

Canada Reise Dienst,
Grossestrasse 2,
D2070 Ahrenburg,
Allemagne de l'Ouest.

Touring Club Suisse,
Rue Pierre-Fatio 9,
1211 Genève 3,
Suisse.

Hans H. Kristensen AS,
56 Aaboulevard, DK-2200,
Copenhague N.,
Danemark.

LA TRADUCTION DES NOMS DE LIEUX SUR LES CARTES GÉOGRAPHIQUES

Question n° 5023—**M. Stewart:**

1. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a-t-il l'intention de traduire tous les noms de lieux sur les cartes du gouvernement, conformément aux dispositions de la loi sur les langues officielles et, le cas échéant, de réimprimer toutes les cartes du gouvernement dans les deux langues officielles?

2. A combien le ministère estime-t-il a) le nombre des années-personnes nécessaires pour traduire les noms de lieux sur les cartes du gouvernement, b) le coût de réimpression des cartes du gouvernement où les noms de lieux apparaîtront dans les deux langues officielles?